

CONVOCATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Le 14 mars 2025

Madame, Monsieur,

J'ai l'honneur de vous inviter à assister à la réunion du Conseil Municipal qui aura lieu dans la salle de la mairie le

**Mardi 18 mars 2025
à 19h00**

Je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur l'expression de mes sentiments les meilleurs.

Le Maire,
Lyliane SIGNAT

Ordre du jour :

Intervention de Stéphane Gomez : Chargé de Coopération Territoriale à la Communauté de Communes Cœur de Saintonge

1-Finances : paiement de factures en l'attente du budget

2-Finances : dons à la commune pour la restauration du tableau « Le Christ en Croix »

3-Schéma Directeur d'assainissement des eaux pluviales

4-Acquisitions foncières pour la rue des Tournesols

Questions diverses

SEANCE DU 18 MARS 2025

Le dix-huit mars deux mil vingt-cinq, le Conseil Municipal de la commune de Saint-Sulpice d'Arnoult, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie sous la présidence de Mme Lyliane SIGNAT, Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal : 14 mars 2025

Etaient présents : Mme SIGNAT Lyliane, Maire,

M. AMBERT Aymeric, M. BRUN Xavier, M. DUBREUIL David, Mme DUC Marylène, M. GALLET Jean-Michel, Mme GUILLOUT Florence, M. MARCHADIER Bruno, Mme OGER Isabelle, M. POCH Patrick.

Absent : M. CRESPIN François.

Secrétaire de séance : M. BRUN Xavier.

1-FINANCES : PAIEMENT DE FACTURE EN L'ATTENTE DU BUDGET

18.03.2025.01

Le Conseil Municipal peut décider d'engager, de liquider et surtout de mandater les dépenses d'investissement dans la limite de 25% des investissements budgétés l'année précédente.

Madame le Maire sollicite l'autorisation de mandater la dépense suivante en investissement :

<i>Dépense</i>	<i>Fournisseur</i>	<i>Montant</i>
Armoire positive restaurant scolaire	Ets Chasserieu	1 595.51 €

Après délibération le Conseil Municipal autorise Madame le Maire à mandater ladite dépense qui sera reprise au budget 2025.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

2-FINANCES : DONS A LA COMMUNE POUR LA RESTAURATION DU TABLEAU « LE CHRIST EN CROIX »

18.03.2025.02

Deux chanteurs de la chorale Mélodie Turquoise ont organisé un concert au profit de la restauration du tableau le Christ en Croix. La somme de 555.00 € a été recueillie à cette occasion.

--450 € en espèces

--105 € en chèques (un de 80 € : M. Mme Roure Jean-Marie et un de 20 € : Mme Aimar Danielle)

Le Conseil Municipal accepte la somme de 555 €, remise par les deux chanteurs de la Chorale Mélodie Turquoise qui ont organisé ce concert et les remercie ainsi que le public pour cette contribution au patrimoine de la commune.

Madame le Maire est chargée de procéder à l'encaissement de ce don.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

3-SCHEMA DIRECTEUR D'ASSAINISSEMENT DES EAUX PLUVIALES

18.03.2025.03

Le schéma directeur des eaux pluviales a été réalisé en 2023 et a conduit à la réalisation du zonage d'assainissement des eaux pluviales. A l'issue de cette étude, le Conseil Municipal a par délibération du 18 juin 2024, approuvé le projet de plan de zonage et décidé sa mise à enquête publique.

Au terme de l'enquête, le commissaire enquêteur a rendu son rapport, ses conclusions et a émis un avis favorable au projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales de la commune.

Il convient donc maintenant de l'approuver.

Le Conseil Municipal,

--vu la délibération du 18 juin 2024 arrêtant le projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales et décidant de sa mise à enquête publique

--considérant que les résultats de ladite enquête publique ne justifient pas de modification du projet de zonage d'assainissement des eaux pluviales,

--considérant l'avis favorable du commissaire enquêteur en date du 24 février 2025,

Et après en avoir délibéré, décide :

- d'approuver le zonage d'assainissement des eaux pluviales tel que présenté à l'enquête publique
- que la présente délibération fera l'objet des mesures de publicité suivantes :
 - un affichage en mairie pendant un mois,
 - mention de cet affichage sera insérée dans un journal diffusé dans le département
(chacune de ces deux formalités de publicité devra mentionner le lieu où le dossier peut être consulté)
- que le zonage d'assainissement des eaux pluviales sera tenu à la disposition du public à la mairie aux jours et heures habituels d'ouverture.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

4-ACQUISITIONS FONCIERES POUR LA RUE DES TOURNESOLS

18.03.2025.04

Madame le Maire rappelle aux membres du Conseil Municipal que la rue des Tournesols a longtemps été une voie privée. La commune en a acquis une partie en 2021. Madame le Maire propose d'acquérir la partie manquante pour que la rue des Tournesols, qui va de la rue des Guillons à la rue du Pigeonnier soit entièrement une voie publique.

Les propriétaires M. LEVREAU Daniel et la SCI N3M, ont été consultés. Ils ont accepté de céder le terrain nécessaire à l'euro symbolique. Les frais de bornage seront à la charge de la commune.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré,

-approuve l'acquisition des terrains nécessaires pour que la rue des Tournesols soit entièrement une voie communale,

-remercie M. LEVREAU Daniel et la SCI N3M pour leur geste en faveur de la commune,

-mandate Madame le Maire pour engager les démarches nécessaires,

-et l'autorise à signer tous les actes consécutifs à cette acquisition.

Vote du conseil : pour : 10 contre : 0 abstention : 0

QUESTIONS DIVERSES

La commission des finances se réunira le jeudi 27 mars 2025 à 18h30.

La prochaine réunion du Conseil Municipal se tiendra le jeudi 10 avril à 19h00.

M. Vidal, président de la société de chasse a été contacté pour l'organisation de la chasse aux œufs prévue pour le 19 avril 2025.

Le nettoyage de printemps aura lieu le dimanche 30 mars 2025. Un petit diplôme « éco-citoyen » sera distribué aux enfants qui participeront au nettoyage du bourg durant le temps scolaire.

La mairie de Bignay a répondu à la demande d'information sur le « feu de récompense » (subvention possible et tarifs).

La mairie a été informée que des publicités étaient laissées au sol près des boîtes aux lettres communes rue des Poiriers. Une poubelle pourrait être installée à cet endroit.

Epicerie bouge ton coq : visio-conférence en mairie le jeudi 10 avril à 15h00 et réunion publique dans la salle polyvalente le jeudi 24 avril 2025 à 19h00.

Information sur les propriétés des cours d'eau : ajout de M. JM Gallet : « l'usage des bernés des rivières pour la pêche de loisirs est régi par arrêté préfectoral, l'article L435 du Code de l'Environnement et les accords avec les AAPPMA (*Association Agréée pour la Pêche et la Protection du Milieu Aquatique*).

Proposition de cession à la commune de la parcelle 2022, à l'angle de la rue de la Mare et de la rue des Chênes Verts. La commune n'est pas intéressée.

Les nouvelles couleurs de la salle polyvalente sont appréciées.

Compte-rendu des assises nationales de l'heure civique qui se sont tenues le 6 mars 2025 à Paris.

Assises nationales de l'heure civique le 6 mars 2025 au Sénat En présence de Catherine Dumas sénatrice Philippe GOUJON sénateur Olivier RICHEFOU Président du conseil général de Mayenne Olivier CAPITANIO Président du conseil du val de marne Alexandre GRENOT Vice-président du département de Charente Maritime Et de Nombreux maires (180 personnes) Catherine DUMAS nous fait part du soutien du Président LARCHER dans cette action.

« Nos anciens étaient bénévoles partout, ce n'est plus le cas : le repli sur soi, le vieillissement de la population, la solidarité intergénérationnelle autrefois si précieuse ont disparus, et conduit à l'isolement social.

Pourtant « quand on donne on reçoit ».

L'heure civique est une réponse pertinente à nos soucis ; « Une épidémie de solitude engendre de créer du collectif ; **notre modèle social est en train de s'effondrer**».

Le maintien à domicile représente 91% des demandes de personnes âgées.

Par contre, le « j'ai besoin d'aide » est difficile, il nous faut passer à « donner envie ».

79% des français sont méfiant et distants. L'OMS envisage de créer une commission sur le lien social. Le lien social démontre son importance sur la cohésion, la résilience et son importance sur la santé.

Relever le défi de la solidarité et du mieux vivre ensemble est nécessaire. Il existe des gisements de solidarité non exploités par la puissance publique. Une nécessité : être proche de nos concitoyens.

L'heure civique permet de renouer avec les valeurs de solidarité c'est une magnifique plateforme de mise en relation qui peut s'appuyer sur les CCAS.

Des expériences à exploiter : relier l'action à France service, utiliser les bénéficiaires du RSA, recenser et rencontrer les personnes isolée et âgées, les communes disposent de fichier, le RGPD n'est pas opposable puisqu'utilisé par la mairie pour ses besoins.

Les rencontrer dans les Ehpad et les résidences PA. AG2R, AGIRC ARCO : 17 millions de retraités aujourd'hui, 30 millions à l'horizon 2030 MONALISA qui couvre 60 départements et 900 équipes pour lutter contre l'isolement et qui peut faire appel à cette réserve de volontaires.

Création de l'heure civique SENIOR : les seniors au service de seniors.

L'heure civique à ce jour : 200 communes 18500 volontaires.

La séance est levée à 21h30